



Huit familles sur dix résident dans les grandes aires urbaines

En 2012, près de 1,6 million de familles résident dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL). Parmi ces familles, 43,4 % sont des couples sans enfant, presque autant des couples avec enfants, et 13,6 % des familles monoparentales.

Huit familles sur dix vivent dans les grandes aires urbaines de la région, le plus souvent dans des pôles urbains. Dans les couronnes périurbaines, les couples avec enfants sont les plus nombreux. Les familles d'ACAL ont en moyenne 1,8 enfant, un chiffre en baisse par rapport à 1990. Le nombre d'enfants est moins élevé au centre des pôles urbains, sauf dans l'ancienne région Alsace, en particulier à Strasbourg et à Mulhouse.

Dans les anciennes régions Lorraine et Champagne-Ardenne, le nombre d'enfants augmente à mesure que l'on s'éloigne du centre des pôles urbains. La proportion de familles nombreuses diminue dans la région. Elles sont souvent surreprésentées dans les quartiers prioritaires.

Alexandre Tillatte, Insee

La région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (ACAL) compte près de 5,5 millions d'habitants en 2012. Plus de 4,4 millions de personnes vivent dans 1,6 million de familles. La part de couples sans enfant et celle des couples avec enfants sont à peu près équivalentes (*figure 1*). Les familles monoparentales représentent 13,6 % des familles. Dans ces familles, plus de huit fois sur dix, le parent est une femme.

De moins en moins de couples avec enfants

Entre 2007 et 2012, la population régionale s'est accrue de 0,8 %. Dans le même temps, le nombre de familles a augmenté de 1,1 %. Le nombre de couples sans enfant progresse, en raison de l'arrivée de plus en plus tardive d'un premier enfant et de l'allongement de la durée de vie. En effet, les couples de personnes âgées vivent plus longtemps à deux qu'auparavant.

Cette évolution s'inscrit dans une tendance de long terme. Ainsi, la proportion de couples avec enfants (43,0 %) ne cesse de s'éroder depuis 1990, où elle atteignait 56,3 %. Dans le même temps, la proportion de couples sans enfant (43,4 %) s'est accrue (+ 10 points). La part de familles monoparentales augmente aussi, passant de 9,9 % en 1990 à 13,6 % en 2012. Plus récemment, en 2007, les couples avec enfants constituaient encore la forme de famille la plus fréquente.

Davantage de couples avec enfants dans le périurbain

Près de 80 % des familles vivent dans les grandes aires urbaines de la région (*figure 2*). Dans ces aires urbaines, les familles vivent majoritairement dans le pôle urbain, qui comprend une ville-centre et sa banlieue proche. Ainsi, 46 % des familles vivent au sein d'un grand pôle.

Les couples avec enfants habitent plus souvent que les autres familles dans les

1 De plus en plus de couples sans enfant

Évolution du nombre de familles en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine

	Effectifs en 1990	%	Effectifs en 2007	%	Effectifs en 2012	%
Couples sans enfant	485 280	33,7	649 950	42,1	676 830	43,4
Couples avec enfants	810 650	56,3	696 540	45,1	670 590	43,0
Familles monoparentales	142 810	9,9	196 530	12,7	212 780	13,6
<i>dont hommes seuls avec enfants</i>	20 580	1,4	31 840	2,1	37 010	2,4
<i>dont femmes seules avec enfants</i>	122 230	8,5	164 690	10,7	175 780	11,3
Ensemble	1 438 740	100,0	1 543 020	100,0	1 560 200	100,0

Champ : ensemble des familles d'ACAL

Source : Insee, recensements de population

couronnes périurbaines et les communes multipolarisées. Ils s'éloignent ainsi plus fréquemment des pôles que les couples sans enfant, mais dans une certaine limite. En effet, ils sont moins nombreux que les couples sans enfant à résider dans les communes rurales (4,8 %), où les services et les écoles, collèges et lycées sont plus rares. Par ailleurs, leurs logements sont en général plus grands.

Les couples sans enfant vivent également pour la grande majorité d'entre eux dans les grandes aires urbaines de la région, notamment dans les pôles urbains. La moitié d'entre eux résident dans la ville-centre, et l'autre moitié dans les banlieues. Les couples sans enfant résident cependant un peu plus souvent que les autres dans des aires urbaines moins importantes (9,1 %) ou dans les communes les plus éloignées des pôles urbains comme les communes isolées (5,2 %). Le lieu de résidence des couples sans enfant dépend toutefois de l'âge de la personne de référence du couple. Entre 45 et 65 ans, moins de la moitié d'entre eux habitent dans un pôle urbain. Cela correspond notamment à des couples qui ont élevé des enfants et qui n'ont pas déménagé suite à leur départ du domicile familial. Les familles monoparentales vivent plus souvent encore dans les grandes aires urbaines de la

région (82,7 %). Elles résident notamment dans les grands pôles urbains (57,9 %) et plus particulièrement dans les villes-centres (34,4 %).

Les familles avec des enfants s'éloignent du centre des aires urbaines

Les centres des vingt principales aires urbaines de la région accueillent proportionnellement plus de couples sans enfant que de couples avec enfants. Les premiers sont majoritaires dans un rayon de quinze minutes autour du centre de l'aire urbaine. Au-delà, les couples avec enfants deviennent majoritaires. Les familles monoparentales sont surreprésentées à proximité du centre de l'aire urbaine jusque dans un rayon d'une dizaine de minutes autour.

Les comportements résidentiels des couples ayant des enfants varient en fonction de l'âge des enfants (figure 3). Les couples qui ont au moins un enfant âgé de moins de 6 ans sont surreprésentés dans les villes-centres des grandes aires urbaines ou dans un rayon très proche. Ainsi, au centre des grandes aires urbaines, près d'un couple avec enfants sur deux a un jeune enfant. Plus précisément, il s'agit majoritairement de couples ayant de très jeunes

enfants (trois ans et moins). Près de 30 % des familles avec un enfant en bas-âge habitent dans les villes-centres des grandes aires urbaines, contre moins de 24 % des autres familles avec enfants. Cela va de pair avec le fait que l'offre de garde en crèches ou par des assistants maternels est plus étoffée dans les villes-centres, et plus généralement dans les pôles urbains. De plus, ces familles n'ont pas encore besoin d'une chambre supplémentaire et donc d'un logement plus grand. Toutefois, lorsqu'elles quittent les villes-centres, elles s'installent assez loin, dans un rayon supérieur à 25 minutes de trajet du centre des aires urbaines. Dans un rayon compris entre 5 et 25 minutes autour du centre des aires urbaines, les couples n'ayant que des enfants âgés de plus de 11 ans sont majoritaires.

Ce résultat est le fruit des phénomènes de périurbanisation successifs qui, au fil du temps, différencient les couples plus âgés et les couples moins âgés en fonction de l'éloignement à la ville-centre. En effet, depuis la formation des premières couronnes, la périurbanisation s'est étendue sur des périphéries de plus en plus éloignées. Ces espaces ont développé les mêmes avantages que les premières couronnes, à savoir une offre de logements attractifs et une gamme d'équipements de proximité. Or, les premières couronnes sont devenues moins attractives et moins abordables, de par leur forte proximité avec le centre urbain. Les ménages les plus jeunes, souvent moins aisés, s'installent plus fréquemment dans les couronnes les plus éloignées, voire le rural proche.

La taille des familles se réduit

En 2012, les familles sont composées en moyenne de 2,8 personnes, contre 3,6 en 1990. Cette baisse s'explique par les comportements de cohabitation qui ont évolué sur la période. Cela se traduit dans un premier temps par l'éclatement du modèle familial traditionnel, marqué par l'augmentation du nombre de divorces ou de séparations. En effet, la vie en couple cède du terrain. À l'échelon national, on estime que 43 % des mariages de 2012 se termineraient par un divorce, contre seulement 33 % en 1990. Les familles monoparentales sont en 2012 plus nombreuses qu'au début des années 1990.

En outre, les familles comptent moins d'enfants. Dans la région, parmi les 786 000 familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans, 44,7 % ont un seul enfant en 2012, contre 41,8 % en 1990. À l'inverse, la proportion de familles avec trois enfants ou plus décroche (figure 4). Elles représentent en 2012 moins de 9 % de l'ensemble des familles et 17 % des familles avec enfants (contre 22 % en 1990).

2 Près de 80 % des familles vivent dans une grande aire urbaine

Répartition des familles d'ACAL selon le lieu de résidence (%)

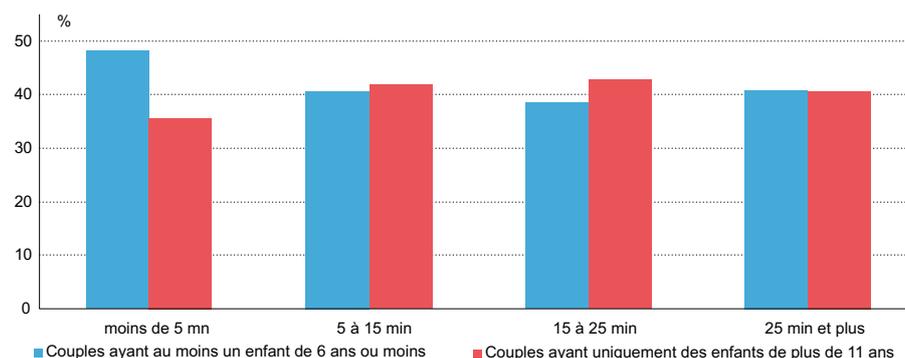
	Répartition des familles	Couples sans enfant	Couples avec enfants	Familles monoparentales
Grandes aires urbaines	79,5	78,3	79,7	82,7
Grands pôles	45,9	45,0	43,0	57,9
Villes-centres	23,6	22,5	21,2	34,4
Banlieues	22,3	22,5	21,8	23,5
Couronnes de grands pôles	21,8	21,6	24,1	15,3
Communes multipolarisées	11,8	11,7	12,6	9,6
Autres aires urbaines	8,6	9,1	8,1	8,6
Autres communes multipolarisées	7,1	7,4	7,4	5,0
Communes isolées hors influence des pôles	4,8	5,2	4,8	3,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : 79,5 % des familles de la région vivent dans une grande aire urbaine.

Source : Insee, recensement de population 2012

3 Près de 50 % des couples avec enfants résident à moins de 5 minutes du centre d'une aire urbaine ont au moins un enfant de moins de 6 ans

Répartition des couples avec enfants en fonction de l'âge des enfants et de l'éloignement du centre de l'aire urbaine



Champ : 20 plus grandes aires urbaines d'ACAL

Source : Insee, recensement de population 2012, distancier Méric

1,8 enfant par famille

En ACAL, les familles ayant au moins un enfant de moins de 25 ans ont en moyenne 1,8 enfant. Ce chiffre est équivalent à l'échelle métropolitaine. Le nombre moyen d'enfants est plus élevé dans les zones les moins peuplées, comme le nord de la Meuse et les Ardennes, où la fécondité est historiquement forte. Cependant, dans les grandes aires urbaines de la région les situations sont contrastées (figure 5). Dans l'aire urbaine de Strasbourg, le nombre moyen d'enfants est plus élevé dans le pôle urbain que dans les communes en périphérie et diminue encore dans les communes les plus éloignées du centre. À Strasbourg, il atteint 1,9 enfant par famille en moyenne. Dans l'aire urbaine de Mulhouse, le nombre d'enfants moyen est plus fort dans la ville-centre (2,1 enfants) et

s'affaiblit en s'éloignant du centre. Inversement, dans l'aire urbaine de Nancy, le nombre moyen d'enfants est plus fort dans la couronne périurbaine et dans les communes les plus éloignées. À Nancy même, le nombre moyen d'enfants par famille est inférieur à 1,8. Dans l'aire urbaine rémoise, le nombre moyen d'enfants est plus élevé dans la périphérie du pôle urbain, notamment au nord-ouest de l'aire urbaine. Dans la commune même de Reims, les familles avec enfants ont en moyenne 1,8 enfant.

Les familles nombreuses plus présentes dans les quartiers prioritaires

La région ACAL compte 135 000 familles nombreuses, c'est-à-dire avec au moins trois enfants, soit 17 % des familles avec enfants. Ces familles résident plus souvent

dans les pôles urbains (58,4 %) que les familles ayant un ou deux enfants (53,2 %). Dans le grand pôle urbain de Strasbourg, c'est dans la ville-centre que le nombre d'enfants moyen est le plus élevé, devant les communes périphériques comme Schiltigheim (figure 6). Les familles nombreuses sont surreprésentées dans les quartiers de Neuuhof-Meinau, de HautePierre et de l'Elsau. Ces quartiers appartiennent au dispositif de la politique de la ville. Plus généralement, les familles nombreuses se concentrent à l'ouest de Strasbourg.

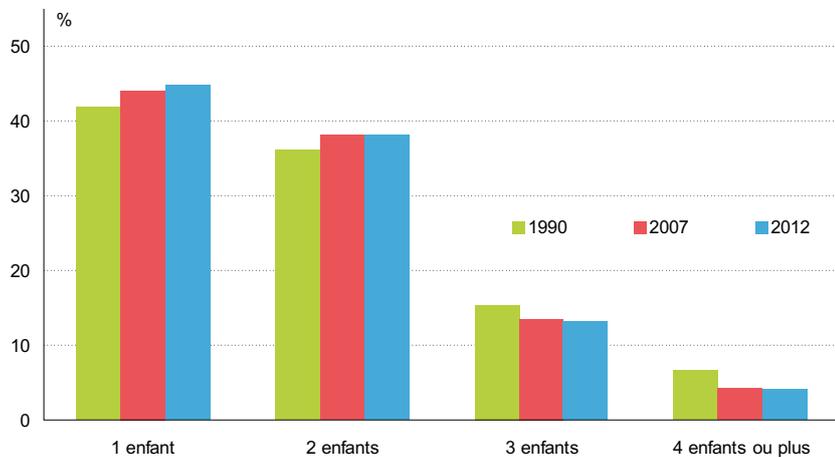
Dans le pôle urbain de Nancy, le nombre d'enfants est plus élevé à Jarville-la-Malgrange et à Vandœuvre-lès-Nancy. À Nancy, les familles nombreuses sont surreprésentées essentiellement dans le nord de la commune, notamment dans le quartier du Plateau de Hays.

À Reims, c'est une nouvelle fois dans les zones concernées par la politique de la ville que sont surreprésentées les familles nombreuses, notamment dans les quartiers Croix-Rouge et Wilson-Maison Blanche-Chatillons, dans le sud de la commune.

Ainsi, la part de familles avec des enfants est plutôt élevée dans les quartiers prioritaires et le nombre de familles ayant au moins trois enfants y est important. Dans l'agglomération nancéienne, les quartiers prioritaires se situent majoritairement à l'extérieur de la ville-centre, notamment à Vandœuvre-lès-Nancy, à Jarville-la-Malgrange ou à Tomblaine. Dans l'agglomération strasbourgeoise, les quartiers prioritaires sont localisés au sein même de la ville de Strasbourg, ce qui explique en partie la différence de taille des familles entre les communes de Nancy et de Strasbourg. ■

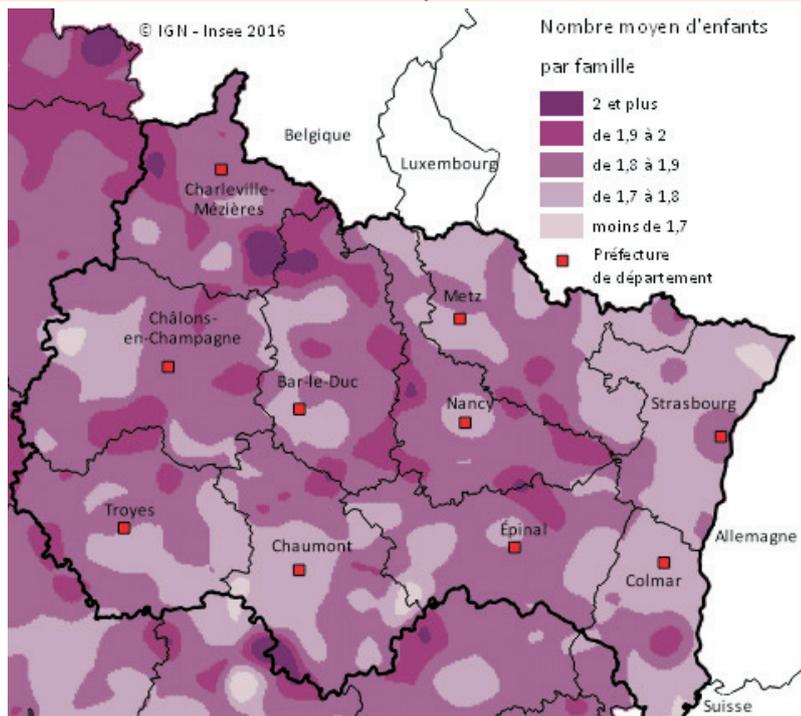
4 Les familles avec un seul enfant restent les plus nombreuses

Répartition des familles d'ACAL avec enfants selon le nombre d'enfants



Champ : familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans
Source : Insee, recensements de population

5 Des familles moins nombreuses dans les pôles urbains, hormis en Alsace



Champ : familles avec au moins un enfant de moins de 25 ans
Source : Insee, recensement de population 2012

Les familles dans les pays frontaliers

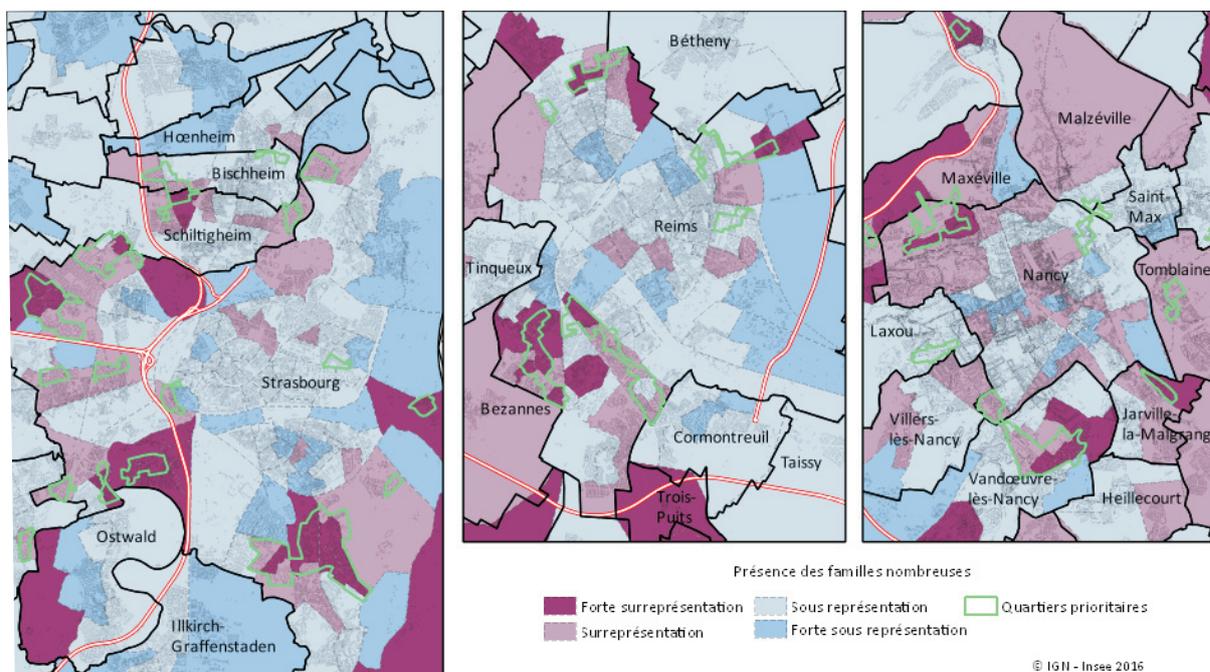
La région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine est une région largement ouverte sur l'Europe. Elle est la seule région française à avoir des frontières avec quatre pays : la Belgique, le Luxembourg, l'Allemagne et la Suisse.

En Belgique, 16 % des familles sont monoparentales. La proportion atteint même 20 % en Wallonie. Par ailleurs, parmi les familles ayant des enfants, plus de 17 % comptent trois enfants ou plus. Il s'agit d'une proportion assez forte relativement à la situation des autres pays frontaliers de la France. Au Luxembourg, deux familles sur trois ont au moins un enfant (51 % de couples avec enfants et 15 % de familles monoparentales).

En Allemagne, près d'une famille sur deux est un couple sans enfant. L'âge moyen des Allemands est plus élevé et la fécondité (1,38 enfant par femme en 2012) est plus faible qu'en France (2,01 enfants). De plus, les familles nombreuses sont plus rares (10,9 %), notamment en Sarre (8,8 %). Dans cette région, 60 % des familles avec enfants n'ont qu'un enfant contre 45 % en ACAL.

Enfin, la Suisse se distingue avec une faible part de familles monoparentales. Moins d'une famille suisse sur dix est dans ce cas.

6 Les familles nombreuses surreprésentées dans les quartiers prioritaires, notamment à Strasbourg



Champ : familles avec 3 enfants ou plus
Source : Insee, recensement de population 2012

Méthodologie

Les données de l'étude sont issues de l'exploitation complémentaire du recensement de la population 2012, qui fournit des informations détaillées sur les structures familiales des ménages et sur l'emploi (activité économique, catégorie socioprofessionnelle...). La dernière exploitation complémentaire disponible porte sur 2012. Les résultats de 2013 seront diffusés dans quelques mois.

Par ailleurs, dans le calcul du nombre d'enfants (figures 4 et 5) ont été prises en compte uniquement les familles avec enfants dont au moins un a moins de 25 ans. Cela permet de ne pas prendre en compte les logements où cohabitent une personne âgée et un de ses enfants adultes, par exemple.

Les cartes qui représentent les lieux de concentration des familles nombreuses sont issues des données du recensement à l'échelon de l'Iris (îlots regroupés pour l'information statistique). Les familles nombreuses sont sous-représentées lorsqu'elles représentent dans l'Iris une part inférieure à la part dans la ville-centre. À l'inverse, elles sont surreprésentées lorsque la part de familles nombreuses dans l'Iris est supérieure à la part moyenne dans la ville-centre.

Définitions

Une **famille** est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfants appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfants appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Une **grande aire urbaine** est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué d'un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et de communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci. La nouvelle région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine compte 33 grandes aires urbaines.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- les **moyennes aires** sont des ensembles de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitués d'un pôle urbain (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et de communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ;
- les **petites aires** sont des ensembles de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitués d'un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et de communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Insee Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication :
Joël Creusat
Rédactrice en chef :
Brigitte Vienneaux

ISSN en cours
© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Où vivent les familles en France ?, Insee Première n° 1582, janvier 2016
- 57 400 familles nombreuses en Lorraine, Insee Flash Lorraine n° 14, juin 2015
- Des couples sans enfant devenus plus nombreux et moins urbains en Alsace, Insee Analyses Alsace n° 8, janvier 2015
- 30 ans de démographie en Champagne-Ardenne, Insee Flash Champagne-Ardenne n° 140, janvier 2014

